

**Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil
Union européenne, Amérique latine et Caraïbes : unir nos forces pour un avenir
commun
JOIN (2019) 6**

La Chambre des députés recommande de prendre des mesures communes pour développer le capital humain, soutenir l'accès des petites et moyennes entreprises à l'Amérique latine et aux Caraïbes et élargir la coopération dans le domaine du développement urbain durable. La Chambre des députés souligne la nécessité d'une coopération dans la gestion des ressources génétiques naturelles et des connaissances agricoles traditionnelles afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et de gestion intégrée des écosystèmes. En outre, elle plaide en faveur d'un renforcement des efforts conjoints visant à maintenir un système commercial multilatéral ouvert, non discriminatoire et fondé sur des règles, au centre d'une Organisation mondiale du commerce forte et performante, œuvrant en faveur de sa réforme et de ses fonctions de réglementation, de suivi et de résolution des conflits.